



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

PROVINCE DE QUÉBEC

SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 2 MAI 2024 À 18H30

Conformément au *Code municipal du Québec*, une séance extraordinaire sera tenue par le conseil municipal le 2 mai 2024 à compter de 18h30 à la salle du conseil situé au 955, rue de l'Église.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Constatation de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre de jour
4. Sujet à discuter
 - 4.1 Embauche trésorière adjointe
 - 4.2 Mandat temporaire en soutien administratif
 - 4.3 Contrat d'implantation d'une clôture pour le terrain de Pickleball
 - 4.4 Modification de l'annexe A, de la politique sur les conditions de travail #2023-05
 - 4.5 Nomination d'une directrice générale adjointe par intérim
5. Période de questions
6. Levée de la séance

DONNÉ À SAINT-ANTOINE-DE-TILLY, CE 30^{ième} jour d'avril deux mille vingt-quatre

Vicky Saumure, greffière adjointe

Je, soussignée certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'hôtel de ville, entre 15 heures et 16 heures, le 30^{ième} jour d'avril deux mille vingt-quatre.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 30^{ième} jour d'avril 2024.

EST, PAR LA PRÉSENTE, DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE ADJOINTE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ,

Vicky Saumure, greffière adjointe